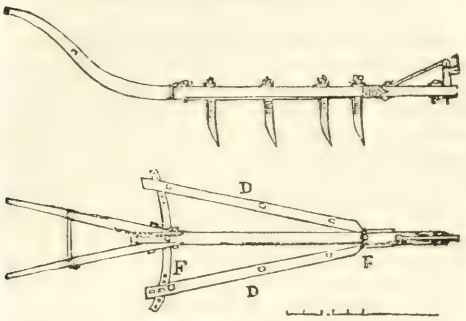
plus ou moins de longueur en terre. — Le sabot N empêche le plateau de poser sur le sol. — Ce scarificateur est construit de manière à être adapté à un avant-train de charrue Guillaume ou de toute autre charrue, avec la seule précaution de tenir la haye bien droite en la fixant sur la sellette. La bride O maintient une chaîne qui doit être attachée au crochet des armons.

Dans les ateliers de M. GUILLAUME cet instrument coûtait 100 fr.

Le *scarificateur de* COKE (*fig.* 267), décrit et

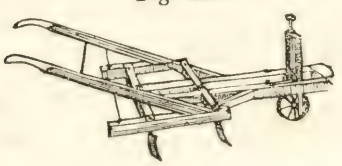
Fig. 267.




figuré dans l'ouvrage de F. E. MOLARD, se distingue surtout des autres scarificateurs connus, par l'arc de cercle en fer F qui sert à maintenir, au moyen de chevilles en même métal, les côtés latéraux D à l'écartement voulu. — Ces mêmes côtés D sont fixés à charnière en E sur la pièce du milieu qui reçoit elle-même la bride de tirage à son extrémité antérieure et les mancherons à son extrémité postérieure. — Le nombre des coutres, auxquels on peut substituer des socs, est de 8.

Le *scarificateur* BATAILLE (*fig.* 268) est

Fig. 268.

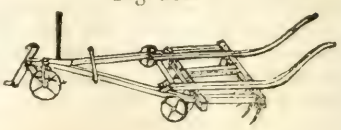


une modification de l'extirpateur Beatson. Comme il est destiné à être traîné par 2 et 3 chevaux, on a pu lui donner un plus grand nombre de pieds ou plutôt de coutres, car il ne porte pas de socs. Au châssis en bois, sur lequel sont boulonnés les coutres, on a joint une sorte d'avant-train élevé sur 3 roues, dont celle de devant peut tourner en tous sens pour faciliter le travail du conducteur et des animaux à chaque changement de direction.

Depuis quelque temps l'usage de cette machine, vulgairement connue sous le nom de herse, s'est répandue chez plusieurs propriétaires qui en font un cas mérité. Son action réunit à l'énergie la promptitude d'exécution.

Le *scarificateur* GEFFROY (*fig.* 269) se rapproche encore davantage dans sa forme de l'extirpateur Beatson. Il en diffère cependant essentiellement, non seulement par l'absence

Fig. 269.



de socs, mais par le mécanisme ingénieux qui permet de modifier la profondeur du labour à l'aide d'une simple vis modératrice, et par la disposition de la bride à laquelle s'adaptent les traits des animaux. Ce léger instrument, que deux chevaux peuvent conduire, est d'une très-grande solidité; aussi exige-t-il très-peu de frais d'entretien. Il est du prix de 110 fr.

M. Geffroy a disposé son scarificateur de manière qu'il soit facile, en réduisant à trois le nombre de ses coutres, et mieux encore en substituant à ces trois coutres trois pieds d'extirpateur, de l'utiliser à la manière d'une houe à cheval pour biner entre les lignes.

L'*usage du scarificateur* est encore moins répandu en France que celui de l'extirpateur, et il faut avouer que le labour qu'on en obtient est en général moins bon; mais il faut reconnaître aussi qu'on peut utiliser avantageusement le premier dans diverses circonstances où il serait difficile de recourir au second. Telles sont notamment celles où le sol est rocailleux, où il contient des gazons non découpés, des racines traçantes et liées entre elles; par là les socs seraient à chaque instant brisés, dérangés ou arrêtés dans leur marche, tandis que les coutres résistent mieux aux pierres et se font jour à travers les herbes. A la vérité, lorsque les obstacles de ce dernier genre surabondent, les scarificateurs, comme les extirpateurs, sont sujets à l'engorgement, de sorte qu'il faut arrêter fréquemment les animaux pour nettoyer l'instrument, et alors l'opération devient plus lente, sans cependant offrir une grande perfection. Il faudrait pouvoir à la fois pulvériser et nettoyer le terrain. L'Anglais MORTON est, je crois, l'un des premiers qui ait cherché à résoudre simultanément ce double problème. Son scarificateur rotatif et à râteau s'est répandu depuis une quinzaine d'années et conservé dans la pratique écossaise. Il existe même, dit-on, en France, sur plusieurs grandes exploitations, notamment aux environs d'Arpajon; mais, n'ayant pas été à même d'apprécier les importans résultats qu'on lui attribue, je ne pourrai en parler que d'après les écrits des auteurs anglais et les excellens dessins de M. LEBLANC.

*Le scarificateur rotatif à râteau de* MORTON (*fig.* 270) se compose d'un corps d'essieu en bois A, dont les fusées sont en fer; — de 2 roues B; — d'un châssis en fer C,C,C boulonné contre l'essieu; — d'un timon ou age en fer tenu au milieu du corps d'essieu par un piton fourchu et à écrou qui lui permet de se mouvoir dans un plan vertical; — d'une fourchette verticale E dans laquelle le timon peut être fixé à diverses hauteurs; — d'une autre fourchette F dans laquelle passe également le timon, et qui va soutenir, par son prolongement inférieur, l'axe coudé des hérissons; — de hérissons j, au nombre de huit ou dix